

l'intéressé dans des démarches marquant le passage à une vie adulte : recrutement pour le service militaire, beaucoup plus fréquent après la loi de 1872, même si cette dernière demeure très inégalitaire, mariage. Puis, le plus souvent, le pupille est perdu de vue.

Au total, l'ouvrage représente une analyse du plus grand intérêt non seulement sur l'étude d'une population marginale, mais sur la société rurale de la Troisième République dans son ensemble à travers les rapports forcés ou volontaires qu'entretenaient la population globale, les paysans en particulier, et l'administration, son personnel et ses inspecteurs, avec ces pupilles de l'Assistance.

Le livre est clairement écrit, les citations extraites des documents très pertinentes et illustratives, la bibliographie très complète. Sa publication montre que la connaissance de la société dans toutes ses strates peut être approfondie par des sources de toute nature qui ne soient pas purement statistiques et hors de toute référence aux procédures pénales, quels que soient les intérêts et avantages de ces dernières, qui demeurent évidents.

Jean-François TANGUY

François PLOUX, *Une mémoire de papier. Les historiens de village et le culte des petites patries rurales (1830-1930)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. Histoire, 2011, 346 p.

Lorsqu'on feuillette pour la première fois le travail de François Ploux, on est admiratif devant l'enquête entreprise par ce jeune professeur de l'Université de Bretagne Sud. Si l'on en juge d'après la bibliographie des bulletins et mémoires dépouillés et la liste des communes citées, toutes les régions de France (à l'unique exception de l'Alsace) sont représentées. Certains départements apparaissent davantage que d'autres : ainsi les communes des départements de Lorraine (particulièrement les Vosges), d'Aquitaine (la Dordogne), de Midi-Pyrénées (le Lot), de Haute-Normandie (la Seine-Maritime). Les communes les plus souvent citées sont assurément celles des départements de Bretagne⁶ et des Pays-de-la-Loire, ce qui justifie ce compte rendu dans les *Mémoires de la société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*.

À travers cette étude des monographies de villages, l'auteur met en valeur le travail des « fantassins de l'érudition » locale, naguère souvent méprisés par les historiens « professionnels ». Dans un premier temps, les rédacteurs de monographies, publiées dans les années 1830 ou 1840 dans la tradition des statistiques descriptives, étaient très représentatifs du milieu des sociétés d'émulation, dans lesquelles l'aristocratie foncière et la bourgeoisie du diplôme exerçaient une influence

⁶ Le recensement des monographies de Bretagne a été facilité par les recherches en 2002 de LEBEAU, Bernard, *Deux siècles de monographies communales en Bretagne historique*, étude demeurée malheureusement confidentielle.

prépondérante (par exemple, dans les Côtes-du-Nord et le Morbihan). À partir de 1850, l'auteur note une « démocratisation du champ des études locales » : curés et instituteurs, « peu impliqués, aux dires de l'auteur, dans la sociabilité paysanne ordinaire, se replient sur l'univers du livre » et sont les principaux pourvoyeurs de monographies communales, à la recherche des renseignements de base dans la limite de la plus petite des entités territoriales, la commune confondue en Bretagne avec la paroisse. À partir d'un corpus de près de 300 auteurs de monographies sélectionnés à partir du site Gallica de la Bibliothèque nationale, François Ploux dresse la statistique suivante : ecclésiastiques 19,7 % ; instituteurs 29 % ; diplômés du supérieur 20,4 % ; noblesse 15,5 % ; autres 15,2 %, statistique comportant d'importantes disparités géographiques, puisque l'érudition villageoise est nettement plus aristocratique et cléricale dans l'Ouest (25,3 % de nobles, 29,9 % d'ecclésiastiques pour 15 % d'instituteurs) que dans l'Est (6,2 % de nobles, 19,6 % d'ecclésiastiques, 35,7 % d'instituteurs).

L'auteur cherche à préciser « la science indécise du monographe ». Il étudie les textes à visée normative rédigés par des directeurs d'Archives départementales ou des universitaires, le plus souvent sous forme de compte rendu de monographies ou, pour les archivistes, d'initiation dans les écoles normales ; il insiste surtout sur le souci des « historiens » de maintenir les rédacteurs de monographies dans leur statut d'auxiliaire de la recherche. Qu'ils ne se prennent surtout pas pour des savants et n'abusent pas d'une accumulation d'informations, précisent certains professeurs ! Alors que Théodore Chalmel, instituteur de Saint-Père-Marc-en-Poulet (auquel François Ploux réserve un long développement de neuf pages), consacre sa vie au service de l'histoire locale et notamment à sa commune d'adoption, l'universitaire Armand Rébillon souligne les incohérences du plan de sa volumineuse étude de 815 pages, publiée en 1931, à laquelle il reproche la longueur, le trop grand nombre d'allusions à l'histoire générale, trop de digressions inutiles sur les gloires du petit pays, l'étude de l'économie rurale étant sacrifiée au profit de l'aspect juridique des institutions. Pour les lecteurs ou acquéreurs des monographies, c'est-à-dire spécialement en premier lieu les ecclésiastiques, puis les propriétaires et la bourgeoisie diplômée, enfin des enseignants fort peu nombreux, le sérieux, la patience, la persévérance, le zèle, l'abnégation, la sobriété doivent caractériser le bon monographe. Pourvu qu'il ait été laborieux et consciencieux, qu'il ait bien observé les faits *in situ* et rédigé un exposé des résultats, on lui pardonne ses lacunes et son manque de méthode. La partie historique se veut fréquemment un éclairage du présent par le passé. L'enquête ethnographique procède de la volonté de perpétuer au moins le souvenir d'usages dont certains (le vicaire de Brandivy par exemple) déplorent la disparition. À la fin du siècle, une rubrique démographique figure dans tous les programmes composés pour les instituteurs, à l'exemple du travail réalisé par le folkloriste Paul Sébillot en 1894 pour la commune d'Ercé-près-Liffré. En 1941, l'archiviste Jacques Levron, d'origine bretonne, publie un guide *Comment préparer*

une étude d'histoire communale, esquisse d'un plan de travail, à l'usage des débutants mais aussi des maîtres du premier degré.

Comment travaille l'historien de village ? Le temps consacré à la rédaction de monographies varie de quelques semaines (par exemple pour l'île de Sein ou Guenguat), à trois ou quatre ans (Saint-Jouan de l'Isle) et même à vingt ans et plus. L'enquête est menée d'abord auprès des anciens (Plonévez-Porzay ou Brandivy) ; elle est poursuivie dans les Archives où l'on dépouille les registres d'état civil, les actes notariés, les baux à ferme. En 1918, le ministre de l'Instruction publique recommande aux instituteurs de recueillir et de noter les événements de la guerre. On préconise l'établissement de fiches de travail et l'auteur donne l'exemple dans le Finistère de Louis Le Guennec et de ses innombrables fiches (dont la reliure récente a évité l'éparpillement ou le vol).

L'exploitation de nombreuses publications – signalées dans la bibliographie – permet à François Ploux d'aborder ce qu'il appelle « la fabrique des villages ». Pour lutter contre le dépérissement des solidarités communautaires (familiales et villageoises en particulier) sous l'effet dissolvant de l'intégration nationale, l'érudition et la constitution d'un savoir historique sur les communes et les paroisses rurales contribuent à cette entreprise de refondation d'une conscience territoriale. La sourde hostilité entre localités voisines décrite par l'auteur ne me semble pas être le propre des paroisses bretonnes auxquelles s'appliquerait mieux le terme d'émulation. L'amour du clocher est supposé constituer le meilleur antidote aux maux du présent. Écrire l'histoire d'une commune (ou d'une paroisse), c'est apporter une modeste contribution à l'élaboration d'une histoire régionale, voire nationale. Dans les monographies d'inspiration conservatrice, l'apologie de l'autorité nobiliaire est fréquemment associée à la célébration de la religion, d'une part (« là où est l'église, là est le village »), du patriotisme, d'autre part. Ces trois thèmes constituent l'ossature d'un discours adressé aux paysans dont on aurait aimé qu'ils perpétuent, à l'ombre de leur clocher, les traditions de leurs parents. On fait ressortir l'analogie entre la politique des inventaires de 1906, « ce brigandage sacrilège » écrit un curé de la Loire-Inférieure, et la nationalisation de biens de l'Église sous la Révolution française. À l'inverse, les monographies « laïques » inspirées par les idées libérales et républicaines célèbrent les progrès accomplis grâce à l'enseignement qui a apporté liberté, bien-être et bonheur. Le regard des instituteurs est d'emblée orienté vers l'observation du changement et du progrès, condamnant la routine paysanne : ainsi en est-il des monographies rédigées en 1897 par les instituteurs de trente-trois communes de l'arrondissement de Pontivy. L'ascension d'une conscience municipale et l'influence de la ville contribuent activement à la sécularisation des identités de village. Mais en Bretagne, à l'exemple de Limerzel étudié par Y. Lambert et contrairement à nombre de régions, ce n'est pas avant la seconde moitié du *xx^e* siècle qu'intervint cette sécularisation.

À compter des années 1830, les évêques français s'efforcent d'impliquer le clergé séculier dans la recherche historique et archéologique. Des circulaires et des statuts

diocésains (à Rennes et Nantes notamment) recommandent aux desservants de recenser les us et coutumes et d'étudier l'histoire des paroisses. À compter des dernières années du XIX^e siècle, et surtout après le vote de la loi de Séparation, le *Bulletin paroissial*, qui comporte fréquemment une rubrique d'histoire locale, joue le même rôle que la monographie, de même que les *Semaines religieuses* diocésaines. Dans le Finistère, les chanoines Paul Peyron et Jean-Marie Abgrall fondent en 1901 un *Bulletin diocésain d'histoire et d'archéologie* presque exclusivement consacré à la publication de monographies paroissiales. Mais nulle part François Ploux ne mentionne l'existence du « livre de paroisse⁷ » qui me semble pourtant être le type même de cette « mémoire de papier », œuvre des recteurs, eux-mêmes historiens, témoins et acteurs de la vie des « petites patries rurales », telle que l'auteur la définit dans son introduction (p. 17). L'ordonnance en 1828 de M^{gr} de Lesquen, évêque de Rennes, précise que « l'objet de ce registre est de conserver les traditions les plus reculées de la paroisse, ses usages, la mémoire des faits qui l'intéressent particulièrement ». Tenus pour certaines paroisses jusqu'aux dernières années du XX^e siècle, les livres de paroisse du diocèse de Rennes renferment des informations qu'on peut regrouper en trois domaines : la vie ecclésiastique et religieuse, les monuments et les biens mobiliers, les événements et l'esprit public, dont les faits relatifs à la guerre selon un canevas proposé par M^{gr} Dubourg dès le 21 novembre 1914.

L'ouvrage de François Ploux se lit facilement avec un intérêt toujours soutenu, malgré quelques répétitions, justifiées il est vrai par le plan retenu. La bibliographie est abondante et bien exploitée, bien que la répartition en quatre rubriques différentes soit peu convaincante⁸. En conclusion, un excellent travail, intéressant à plus d'un titre, qui remet notamment à leur juste place les auteurs de monographies et reconnaît les mérites de ces nombreux chercheurs plus ou moins amateurs ou professionnels, illustrateurs des identités communales, qui depuis près de deux siècles fréquentent les dépôts d'archives. Un grand merci pour eux.

Jacques CHARPY

⁷ CHARPY, Jacques « Le livre de paroisse, source d'histoire en Ille-et-Vilaine », *Bulletin et mémoires de la Société archéologique et historique d'Ille-et-Vilaine*, t. CIV, 2001 et CVII, 2003, 72 et 32 p.

⁸ Dans les notes en bas de page, la mention du nom de la commune ou paroisse concernée eût été la bienvenue : p. 245, par exemple sont citées en notes quatre communes ou paroisses sous la seule forme de « une paroisse » ou « une commune » sans précision. On ne sait d'ailleurs pas s'il convient de rechercher la référence, lorsqu'elle existe, sous la rubrique « sources » ou « bibliographie ».